

Mouvement S.E.M.
(Sensibilisation pour une enfance meilleure)

États financiers
au 31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 201
745, rue Gadbois
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 0A1

T 450 348-6886

Aux administrateurs de
Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure) tire des apports de dons de particuliers et de produits d'activités diverses dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports de dons de particuliers et de produits d'activités diverses s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure) et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons de particuliers et de produits d'activités diverses, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1er avril 2017 et 2016 et aux 31 mars 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure) au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 14 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110342

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subvention de la municipalité		
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	6 000	
Subvention du gouvernement fédéral		
Agence de santé publique du Canada (PACE)	101 302	101 302
Subvention du gouvernement provincial		
Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie		
Mission Globale : Famille	74 097	73 582
Aides aux devoirs	7 548	7 548
Table de concertation en périnatalité	26 047	52 957
Subvention d'un organisme à but non lucratif		
Avenir d'enfant		43 942
Dons		
Centraide du Grand Montréal	129 708	129 708
Association de la construction du Québec Montérégie		17 000
Particuliers	1 903	4 424
Autofinancement		
Cotisation aux membres	880	711
Activités diverses	36	2 767
Camps d'été	2 550	
Autres		
Intérêts	234	482
Remboursement de frais de déplacement	4	337
	<u>350 309</u>	<u>434 760</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	266 734	268 922
Assurances et taxes foncières	1 815	1 865
Activités de promotion et impression	1 359	3 563
Déplacements et réunion	12 422	12 388
Matériel et fournitures diverses	4 839	10 875
Frais de formation et matériel pédagogique	143	679
Télécommunications	4 563	6 195
Entretien et réparations	4 549	19 715
Énergie	2 788	3 424
Frais reliés aux programmes	17 571	18 212
Honoraires professionnels	8 222	16 246
Intérêts sur la dette à long terme	5 074	7 435
Frais bancaires	621	773
Amortissement des immobilisations corporelles	13 053	13 053
	<u>343 753</u>	<u>383 345</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>6 556</u>	<u>51 415</u>

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

				2018	2017
	Non affectés	Affectés (note 10)	Investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	52 155	102 000	192 038	346 193	294 778
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	22 851	(3 242)	(13 053)	6 556	51 415
Remboursement de la dette à long terme	(12 478)	(70 000)	82 478		
Affectation d'origine interne (note 10)	(22 000)	22 000			
Solde à la fin	40 528	50 758	261 463	352 749	346 193

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	6 556	51 415
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 053	13 053
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>93 753</u>	<u>(109 795)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	113 362	(45 327)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'un dépôt à terme et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		51 000
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de l'emprunt et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(82 478)</u>	<u>(61 117)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	30 884	(55 444)
Encaisse au début	<u>123 932</u>	<u>179 376</u>
Encaisse à la fin	<u>154 816</u>	<u>123 932</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Situation financière

au 31 mars 2018

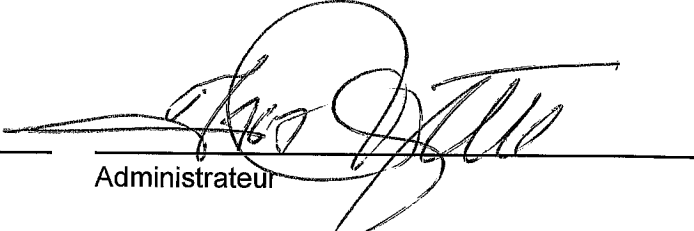
	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	154 816	123 932
Apports à recevoir		23 386
Comptes clients et autres créances (note 4)	2 517	4 522
Frais payés d'avance	756	347
	<u>158 089</u>	<u>152 187</u>
Long terme		
Dépôt à terme	19 000	19 000
Immobilisations corporelles (note 5)	305 588	318 641
	<u>482 677</u>	<u>489 828</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	35 053	17 032
Apports de dons reportés (note 7)	23 750	
Subventions reportées (note 8)	27 000	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	44 125	12 411
	<u>129 928</u>	<u>29 443</u>
Long terme		
Dette à long terme (note 9)		114 192
	<u>129 928</u>	<u>143 635</u>
ACTIF NET		
Non affectés	40 528	52 155
Affectés (note 10)	50 758	102 000
Investis en immobilisations	261 463	192 038
	<u>352 749</u>	<u>346 193</u>
	<u>482 677</u>	<u>489 828</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de sensibiliser la population à l'enfance meilleure et d'offrir un support aux organismes oeuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance meilleure. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Autofinancement

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les événements ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	25 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

3 - AVENIR D'ENFANTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Salaires et charges sociales		29 852
Déplacements		1 045
Frais de formation et matériel pédagogique		280
Télécommunications		221
Frais reliés aux programmes		6 331
Honoraires professionnels		5 148
Frais bancaires		98
		<u>42 975</u>

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes clients	360	
Crédit d'impôt à l'embauche à recevoir	1 257	2 301
Taxes à la consommation à recevoir	900	2 221
	<u>2 517</u>	<u>4 522</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	59 108		59 108	59 108
Bâtiment	305 892	60 126	245 766	258 002
Équipement informatique	4 182	4 182		
Mobilier de bureau et agencements	22 326	21 612	714	1 531
	<u>391 508</u>	<u>85 920</u>	<u>305 588</u>	<u>318 641</u>

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	277	805
Salaires et vacances à payer	34 776	16 227
	<u>35 053</u>	<u>17 032</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 6 366 \$ au 31 mars 2018 (4 209 \$ au 31 mars 2017).

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Centraide		
Fonds d'inclusion		
Montants encaissés	23 750	
Solde à la fin	23 750	

8 - SUBVENTIONS REPORTÉES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Table de concertation en périnatalité		
Montants encaissés	53 047	
Montants utilisés	(26 047)	
Solde à la fin	27 000	

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment dont la valeur comptable nette est de 304 874 \$ au 31 mars 2018, 4,25 %, remboursable par versements mensuels de 1 463 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2018	44 125	126 603
Tranche échéant à moins de un an	44 125	12 411
	-	114 192

10 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, l'organisme a déboursé les 70 000 \$ qui avaient été affectés au remboursement de la dette bancaire par anticipation au moment du renouvellement. De plus, elle a encaissé 688 \$ et a utilisé 3 930 \$ pour la réalisation du projet S.O.S. SEM, ce qui porte le montant affecté à ce projet à 28 758 \$ au 31 mars 2018.

En date du 31 mars 2018, un montant de 22 000 \$ a été affecté au remboursement anticipé de la dette bancaire.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

11 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE DES ADMINISTRATEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Charges		
Déplacements et réunion	1 217	
Frais reliés aux programmes	3 133	

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les crédits d'impôt à l'embauche à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.